

Il vous est également possible de faire part de vos idées et de les ajouter sur la carte interactive. Alors n'hésitez pas à vous inscrire pour partager vos commentaires selon le tuto ci-contre.

Comment participer ?

Cette carte participative vous permet de vous exprimer sur tous les sujets proposés, en ajoutant vos idées et en réagissant à celles des autres, c'est simple :

- ▶ Cliquez sur **Se connecter** (en haut à droite de l'écran) pour accéder aux fonctions participatives.
- ▶ Ajoutez des idées en choisissant un pictogramme dans le menu de gauche : sur ordinateur cliquez et glissez un pictogramme à l'emplacement de votre choix ou sur mobile cliquez sur un pictogramme puis cliquez sur la carte
- ▶ Ecrivez vos idées en ajoutant de préférence une photo pour l'illustrer et la mettre en valeur, puis enregistrez : Elle apparaîtra aussitôt sur la carte !
- ▶ Commentez, et approuvez ou désapprouvez les contributions des autres utilisateurs ! Plus une contribution reçoit de soutiens (pouce favorable), plus elle sera visible sur la carte !
- ▶ Partagez sur les réseaux sociaux en cliquant sur l'icône du réseau de votre choix, pour accroître la visibilité de votre idée ou des idées que vous appréciez, et augmenter leur soutien !

Il vous est également possible de transmettre vos idées concernant les thématiques proposées en rapportant en mairie le coupon réponse ci-dessous.

VILLAGE D'AVENIR - COUPON REPONSE

Commune de RIVES-D'AUTISE

Nieul-sur-l'Autise et Oulmes



FLASH D'INFORMATION

JANVIER 2025

N° 26



Mairie principale de Nieul-sur-l'Autise

3 rue Aliénor d'Aquitaine
Tél : 02.51.52.40.12
mairie@rives-autise.fr

Lundi, mardi, jeudi de 14h00 à 17h30
Vendredi 13h30 à 16h30
Mercredi 9h00 à 12h30

Mairie annexe d'Oulmes
7 rue de la Venise Verte
Tél : 02.51.52.40.59

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h30



Agence postale de Nieul-sur-l'Autise

14 place du Forail
Tél : 02.51.52.19.35
Du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30
Samedi de 9h00 à 12h00

Agence postale d'Oulmes

7 rue de la Venise Verte
Tél : 02.51.00.36.40
Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h15 à 12h00



Permanence des élus

Michel BOSSARD, Maire
Sur rendez-vous
Tél : 02.51.52.40.12

Les maires délégués et les adjoints

Lors de leurs permanences ou sur rendez-vous
Renseignements en mairie

VILLAGE D'AVENIR

En 2024, la candidature de Rives-d'Autise a été retenue dans le cadre du programme « Village d'Avenir ».

L'objectif de ce programme est d'aider les communes rurales à réaliser leurs projets de développement à travers un accompagnement en ingénierie, à l'aide d'une chargée de mission recrutée par l'Etat.

Une consultation auprès de la population est ainsi engagée sur la commune de Rives-d'Autise autour de principales thématiques.

Vous avez été destinataire de ce flyer-avec le bulletin municipal-2024.



La commune vous sollicite pour imaginer Rives-d'Autise de demain sur 4 thématiques :

- ⇒ Commerces et services
- ⇒ Mise en valeur du patrimoine et de l'habitat
- ⇒ Mobilités douces et partagées
- ⇒ Loisirs, sports et associations.